

Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaires et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 8 juin 2021
Buvette de la Salle de spectacles à 18h30**

Présidence : Madame Karine Clerc, Présidente

Présents.tes

Excusés.es

Absents.tes : Selon liste de présences annexée

Procès-verbal : Nathalie Cauvin (NC)

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption et validation du Procès-verbal de la séance du 9 mars 2021

Le Procès-verbal du 9 mars 2021 est adopté à l'unanimité

3. Retour sur le rapport du GT sécurité en présence du Sergent Major Guy-Paul Bosson de l'unité trafic de Polouest

Accueil et remerciements de M. Bosson pour sa présence.

Sur la base du rapport fourni par le GT sécurité, M. Bosson confirme que divers travaux ont été faits en réponse aux constatations (panneaux, potelets...) et des mesures concrètes ont été prises.

Il n'en demeure pas moins que certains points posent encore problème, notamment l'information des piétons dans des zones limitées à 30 Km/h (pas de trottoir donc possibilité de circuler partout), l'étroitesse du passage pour les piétons sous le tunnel du Léman et les fréquentes inondations de cette zone en période de pluie, la dépose en voiture des enfants aux abords des écoles.

Un travail de sensibilisation devrait être fait par voie d'affichage et davantage d'informations transmises aux parents.

- La municipalité pourrait-elle faire un courrier de sensibilisation ?
- Est-il possible de communiquer via le Carrefour Info ?
- Peut-on envisager d'amender les personnes qui stationnent autour des écoles ?
- Des patrouilleurs. ses pourraient-ils. elles assurer la sécurité notamment aux abords du tunnel du Léman ?

Le sujet suscite de nombreuses questions. Karine Clerc propose que le détail des questions soit débattu dans un autre cadre car il mérite que du temps y soit consacré.

Il est donc convenu que :

- Le GT poursuit son travail. Il pourrait se réunir avec le-la Municipal.e en charge de la Police et M. Bosson pour définir un rythme de fonctionnement qui correspond à tous.
- M. Bosson rencontre le GT sécurité en automne. Mme Arnold-Maillefer se charge de l'organisation.
- Les demandes des parents seront traitées comme suit :
 - Possibilités de les transmettre aux directions des écoles qui les relaient au GT
 - Le GT répertorie les demandes et les transmet 4 fois par an à Polouest
 - Les solutions sont transmises au CET

La présente discussion constitue donc la suite donnée au sondage réalisé auprès des parents. Le GT informera les parents de son existence via l'agenda des élèves. Le suivi et la transmission des informations se fait lors des CET.

4. Retour du GT engorgement de l'Espace repas du Léman

La parole est donnée à M. Aso Piroti.

Le GT s'est réuni à 3 reprises pour réfléchir aux points suivants :

- Recherche de locaux :

Divers contacts ont été pris notamment par Georges Chevallaz, Chef du service Enfance et Cohésion Sociale.

La direction de l'ORIF ne peut pas mettre de locaux à disposition.

15 containers de 10m2 sont à vendre pour la somme de CHF10'000.- mais cela pose des problèmes pour trouver un terrain où les entreposer, pour installer un chauffage aux normes ainsi que régler les questions d'isolation. Ces derniers points impliquent l'autorisation du Canton.

L'acquisition de la maison du Léman 8 pourrait répondre à ce besoin après la réalisation de travaux. La Commune est intéressée. Ce ne peut être une solution rapide.

La réfection de la buvette du stade de Censuy pourrait intégrer un espace pour les repas des élèves. Réflexion et étude en cours.

- Utilisation du hall du Joran pour l'espace pique-nique
L'utilisation de cet espace a été validé par la commune. 22 tables et 80 chaises sont installées. L'ECA a donné son accord quant aux normes de sécurité moyennant quelques petites adaptations.

- Encadrement des élèves durant la pause de midi
3 encadrant.e.s seront engagé.e.s pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves durant cette période. Ils travailleront selon un tournus les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Un cahier des charges est en cours d'élaboration par M. Piroti et Nathalie Cauvin.

- Repas chauds
Changement du traiteur qui fournit les repas. Le nombre de places est limité et déjà complet. Une réflexion est en cours pour imaginer un tournus des élèves et occuper le hall du Joran afin de répondre à davantage de demandes.

5. Retour du GT sur la Journée continue de l'élève

Une rencontre a été organisée entre le GT et 2 doyennes du secondaire à propos de la question des horaires selon les différents scénarii imaginés. Il en ressort que si l'école peut s'adapter des difficultés demeurent telles que : l'organisation des cours facultatifs, la tenue des réunions des enseignant.e.s et le CIF (cours intensif de français) qui ont lieu entre 12h et 13h. Ceci représente 25 périodes, la comédie musicale concerne 100 élèves, différer ces cours en fin de journée risque d'entraîner une forte baisse de fréquentation et donc impacter ces projets pédagogiques. Le conseil de direction va étudier d'autres possibilités.

A.Piroti va faire une étude des avantages et inconvénients et reviendra vers le GT avec des réponses argumentées.

Diverses remarques :

Commencer l'école plus tard a des conséquences.

Le GT a étudié la situation de Payerne qui applique le scénario 3 qui comprend les horaires suivants : 8h-11h30 (12h20 le mercredi) et 13h20-15h50 tous les jours.

¼ professionnels relève qu'à Payerne beaucoup d'élèves viennent de loin en transports publics, il a donc fallu en tenir compte dans l'organisation. La question est différente à Renens.

¼ société civile APE rappelle l'importance du respect de l'horloge physiologique des élèves pour qu'ils soient bien dans leur scolarité.

¼ professionnels : Faut-il changer les horaires alors que la question est l'accueil de midi ?

Que faire pour les parents qui travaillent dès 7h30, il faudra prévoir un accueil de leurs enfants.

Il faudra compter environ 500 élèves qui resteront sur le site scolaire pour manger, donc il y aura une incidence sur les locaux et les grilles horaires.

¼ parents : l'intérêt de l'élève doit rester au centre du projet.

Le GT souhaite sonder les parents et les enseignant.e.s.

¼ parents : il est décidé d'attendre le planning de A. Piroti. S'il n'y a pas de possibilité le GT reviendra vers la commune qui en vertu de l'article 63 a en charge la journée continue de l'élève (1/4 société civile APE).

6. Retour de la CISE sur le travail Ecoles-Parents-Intégration

Ce GT travaille sur les liens entre les parents et l'école et analyse l'accessibilité des parents étrangers au système scolaire. Pour ce faire, le GT envisage d'organiser des séances d'information dans la langue des parents, en début d'année, en collaboration avec les directions scolaires. Une rencontre est prévue entre ce GT et les Directions.

7. Parents référents : en cours

Le concept est d'avoir des relais, parents-aidant auprès des parents allophones.

Le projet est en cours de ré-activation avec les directions scolaires pour répertorier les parents-référents dans chaque établissement scolaire.

¼ société civile Globlivres souhaite participer au recrutement des parents, les orienter vers les établissements scolaires. Par cette action, Globlivres pourrait se faire de la publicité auprès des parents d'élèves via les établissements scolaires.

ECS dispose du matériel nécessaire qui sera transmis aux enseignant.e.s et doyen.ne.s lors d'une séance à fixer (probablement à la rentrée).

Pour information, A. Piroti participe à un projet pilote pour les langues et cultures d'origine (LCO) dans le cadre scolaire. Une réflexion est en cours avec le Département, pour inscrire les LCO dans l'horaire des élèves, et rendre plus visible ce travail dans le carnet de l'élève. La Municipale est également en lien avec ce projet via la chambre cantonale consultative des immigrés.

8. Divers

La mise en place des pôles éducatifs en milieu scolaire (PEMS) a pour conséquence une réduction du poste de l'éducatrice au secondaire. Le Groupe interdisciplinaire en lien avec le Concept 360° a sollicité la DGEF ? fin mars afin de demander le maintien temporaire de son temps de travail au Collège du Léman, afin de pouvoir assurer le suivi des situations en cours. Karine Clerc a reçu une réponse négative de la DGEF. La réflexion du GT va se poursuivre.

¼ société civile APE souhaiterait intégrer ce GT afin de faire partager la vision des parents.

Les infos seront données à la rentrée (via un doodle).

Retour sur les projets d'été du secteur jeunesse : reprise des camps de vacances à Ondallaz après les travaux et grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires.

Le CRA organise 2 centres aérés et 3 semaines d'activités dans les quartiers nord et sud.

Dans le cadre de la Piazzetta, 2 projections de films pour les jeunes sont organisées le 19 et 20 août.

Toutes les informations se trouvent sur le site de la Ville de Renens.

Dès le 7 septembre, une exposition sur la violence faite aux femmes sera installée dans la bibliothèque du Léman en collaboration avec le CRA. Des visites guidées, une table ronde et diverses activités seront proposées jusqu'au 15 octobre.

Des affiches réalisées avec le concours de la commune et d'une enseignante d'art sont visibles dans l'espace public sur les panneaux de la Ville. Une réflexion est en cours pour reconduire ce projet qui devrait également intégrer les établissements primaires.

Dans le cadre d'un projet ayant pour objectif que les élèves puissent mieux s'appropriier leurs espaces, un groupe a pu peindre les abris vélos du Collège du Léman avec des enseignant.e.s.

Un nouvel APEMS + réfectoire ouvre ses portes au mois d'août 2021 au Pavillon de Florissant. Pour information, il reste des places disponibles. Merci de s'adresser au service Enfance et Cohésion sociale (ECS).

Pour information, dans les anciens bâtiments d'IRL, un projet d'ateliers bois-métal est en train de voir le jour. Les ateliers seront ouverts aux établissements scolaires, encadrement compris. Comme le projet a un peu de retard, M. Favre fera un retour au CET dès sa finalisation.

Le Collège du Léman compte aujourd'hui 3 ruches, le directeur a demandé un développement de ce projet, le CET sera tenu informé.

Gérard Duperrex tient à remercier les membres du CET pour leur travail et leur investissement avant le renouvellement de la composition du groupe.

Lors de la dernière séance du CET de l'année 2021, Michelle Dedelley, Cheffe du service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires se propose de venir faire une présentation du rapport de la planification scolaire et répondre aux questions des membres. La proposition est positivement accueillie par l'ensemble.

Comment s'organise le renouvellement du CET ?
Le règlement du CET est à disposition.
NC enverra les informations pour le quart parents.

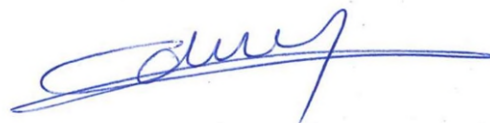
20h45 : levée de la séance
Prochaine séance à déterminer dès l'arrivée de la nouvelle Municipale.

Pour le Conseil d'Etablissement

La Présidente

Karine Clerc

La Secrétaire



Nathalie Cauvin